prism'emploi
PROFESSIONNELS
DU RECRUTEMENT ET DE L'INTÉRIM

JUILLET 2024

BAROMÈTRE PRISM'EMPLOI

Les chiffres de l'emploi intérimaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 16 SEPTEMBRE 2024

COMMENTAIRE GÉNÉRAL
POUR LE MOIS DE JUILLET 2024

En juillet 2024, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) représente 783 000 équivalents temps plein (ETP), soit environ 70 500 ETP de moins qu'en juillet 2023, correspondant à une baisse de 8,4 % sur un an. La tendance observée se situe 1,4 point en dessous de l'évolution moyenne des sept premiers mois de l'année (-7,0 %). Celle-ci marque une nette dégradation par rapport à la situation de juin 2024 (-4,1 %) qui doit néanmoins être interprétée avec prudence, l'activité des entreprises ayant été perturbée par les incertitudes liées à la situation politique et certaines contraintes consécutives à l'organisation des Jeux Olympiques.

Sur un an, l'intérim est orienté à la baisse dans tous les secteurs utilisateurs :

- Avec -2,3 %, le secteur du BTP se démarque en faisant mieux qu'en juin (-3,8 %) et se situant 6 points au-dessus de la tendance moyenne.

Les autres grands secteurs connaissent des évolutions homogènes :

- Avec -9,4 % l'Industrie, toujours pénalisée par la conjoncture automobile, enregistre une nouvelle dégradation.
- Le Commerce, quant à lui, a réduit l'emploi intérimaire de 9,5 %.
- Les Transports-Logistique enregistrent leur plus mauvaise tendance de l'année avec une baisse de -8,8 %.
- De même pour les Services où le travail temporaire a baissé de 10,8 %.

Dans ce contexte sectoriel, avec respectivement -9,9 % et -11,3 %, les métiers du tertiaire, c'est-à-dire les cadres et professions intermédiaires d'une part et les employés d'autre part, sont plus impactés que les cols bleus : les ouvriers qualifiés enregistrent une baisse de -6,8 % et les ouvriers non qualifiés de -8,7 %.

CONTACTS PRESSE

Dylan Jullian
06.18.89.56.73
dylan.jullian@omnicomprgroup.com

Victor Morelle
06.18.83.59.55
victor.morelle@omnicomprgroup.com

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession.

12 000 agences d'emploi et 33 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu
@Prismemploi

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

ÉVOLUTION DE JUILLET 2024 PAR RAPPORT À JUILLET 2023

LES CHIFFRES CLÉS

Les effectifs intérimaires s'inscrivent en baisse (-8,4 %) au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'ensemble des secteurs est en baisse

L'emploi intérimaire diminue dans le BTP (-2,3 %), les transports (-8,8 %), l'industrie (- 9,4 %), le commerce (- 9,5 %) et les services (- 10,8 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur

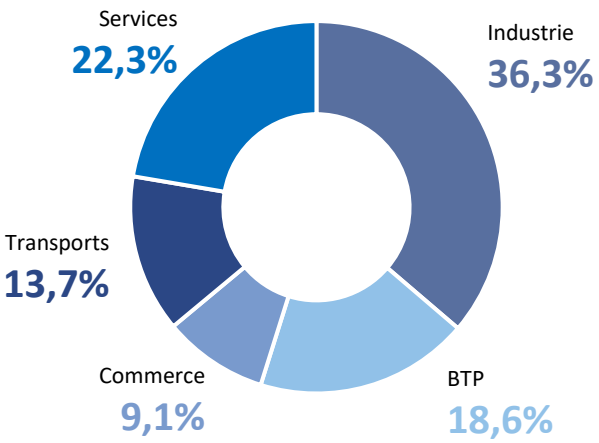

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

L'ensemble des qualifications est en baisse

L'emploi intérimaire diminue chez les ouvriers qualifiés (-6,8 %), les ouvriers non qualifiés (-8,7 %), les cadres et professions intermédiaires (-9,9 %) et les employés (-11,3 %).

Répartition des effectifs intérimaires par qualification

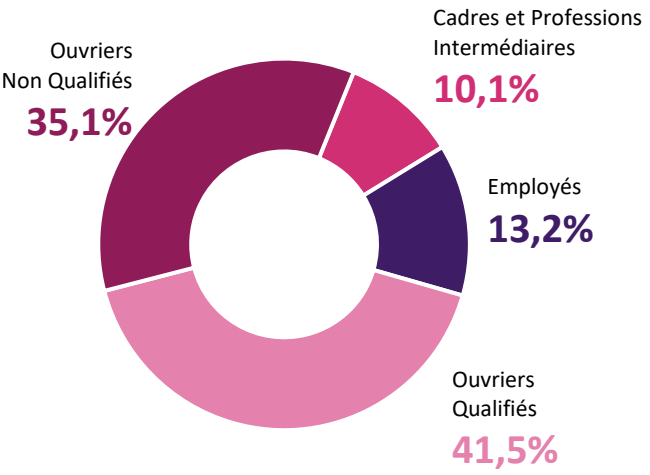

LE CDI INTÉRIMAIRE

En juillet 2024, le CDI Intérimaire représente 44 600 ETP, correspondant à 5,7 % des effectifs des agences d'emploi.

Sur les territoires, le recours au CDII est nettement surreprésenté en Pays-de-la-Loire (10,9 %), dans les Hauts-de-France (9,8 %) et en Normandie (7,8 %). C'est en Bretagne et en Ile-de-France (avec respectivement 3,5 % et 2,7 % des effectifs) que ce contrat demeure le moins développé.

La répartition géographique des CDII se concentre à plus de 40 % dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Pays de la Loire : 15,2 %, Hauts-de-France : 13,8 % et Auvergne-Rhône-Alpes : 13,6 %.

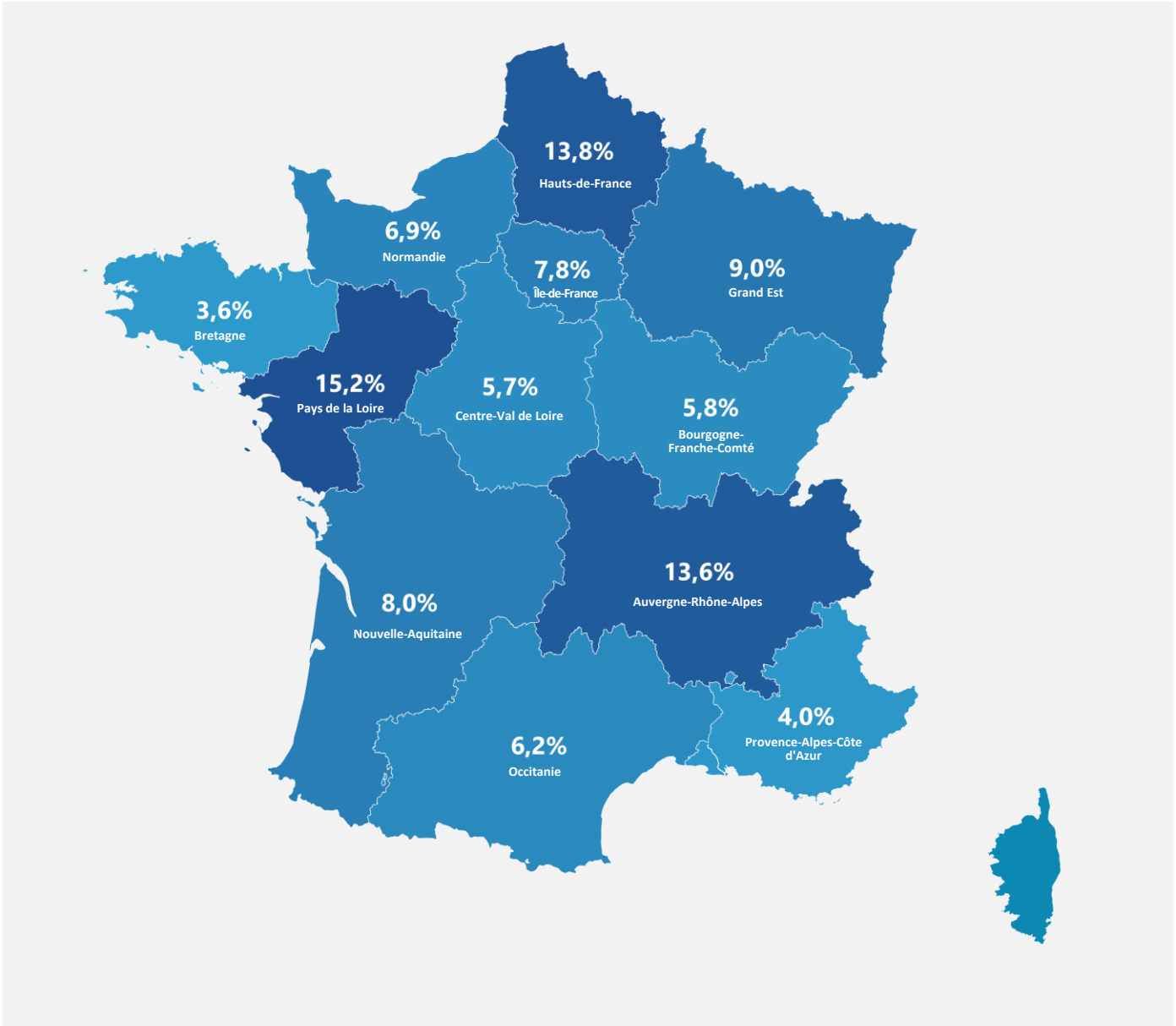

Bourgogne-Franche-Comté

DONNÉES RÉGIONALES DE CADRAGE

CHIFFRES DE JUILLET 2024 PAR RAPPORT À JUILLET 2023

LES CHIFFRES CLÉS

Les effectifs intérimaires sont en baisse (-7,9 %) en région Bourgogne-Franche-Comté.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'ensemble des secteurs est en baisse

L'emploi intérimaire diminue dans le BTP (-3,2 %), les transports (-6,3 %), l'industrie (-8,5 %), les services (-9,1 %) et le commerce (-9,9 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur

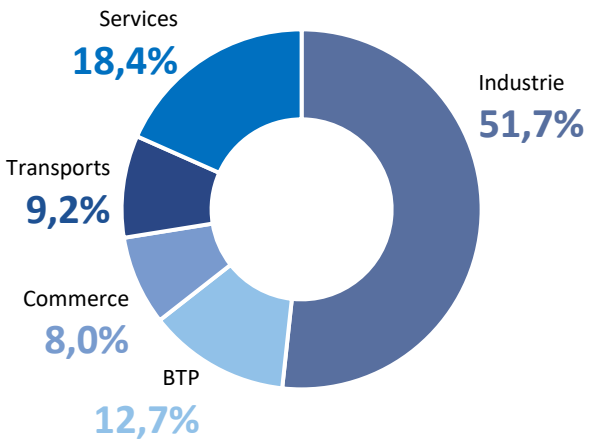

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

L'ensemble des qualifications est en baisse

L'emploi intérimaire diminue chez les ouvriers qualifiés (-7,2,%), les ouvriers non qualifiés (-7,3 %), les employés (-8,4 %) et les cadres et professions intermédiaires (-15,2 %).

Répartition des effectifs intérimaires par qualification

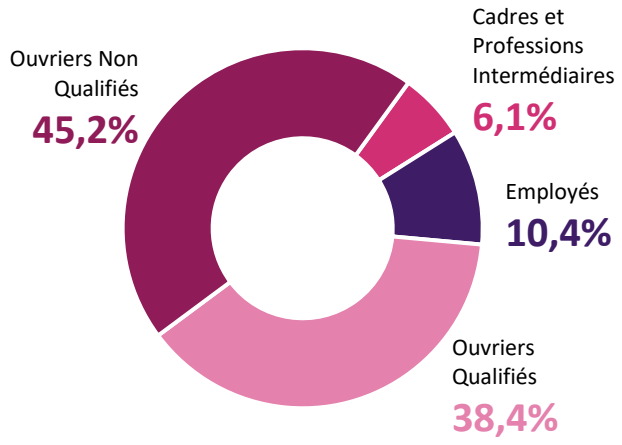

Bourgogne-Franche-Comté

TENDANCES TERRITORIALES

	Évolution des effectifs intérimaires (y compris CDII)	Part des CDII dans l'emploi intérimaire total
Côte-d'Or	-4,6 %	6,0 %
Doubs	-6,2 %	7,1 %
Haute-Saône	-9,3 %	12,0 %
Jura	-8,6 %	6,4 %
Nièvre	-31,3 %	8,1 %
Saône-et-Loire	-1,0 %	4,8 %
Territoire de Belfort	-6,3 %	9,7 %
Yonne	-13,8 %	7,3 %

LA FRANCE DES RÉGIONS

Juillet 2024 par rapport à juillet 2023.

Toutes les régions métropolitaines sont en baisse.

Dans le détail géographique, toutes les régions enregistrent des évolutions négatives sur un an comprises entre -0,9 % en PACA et -12,5 % dans les Hauts de France.

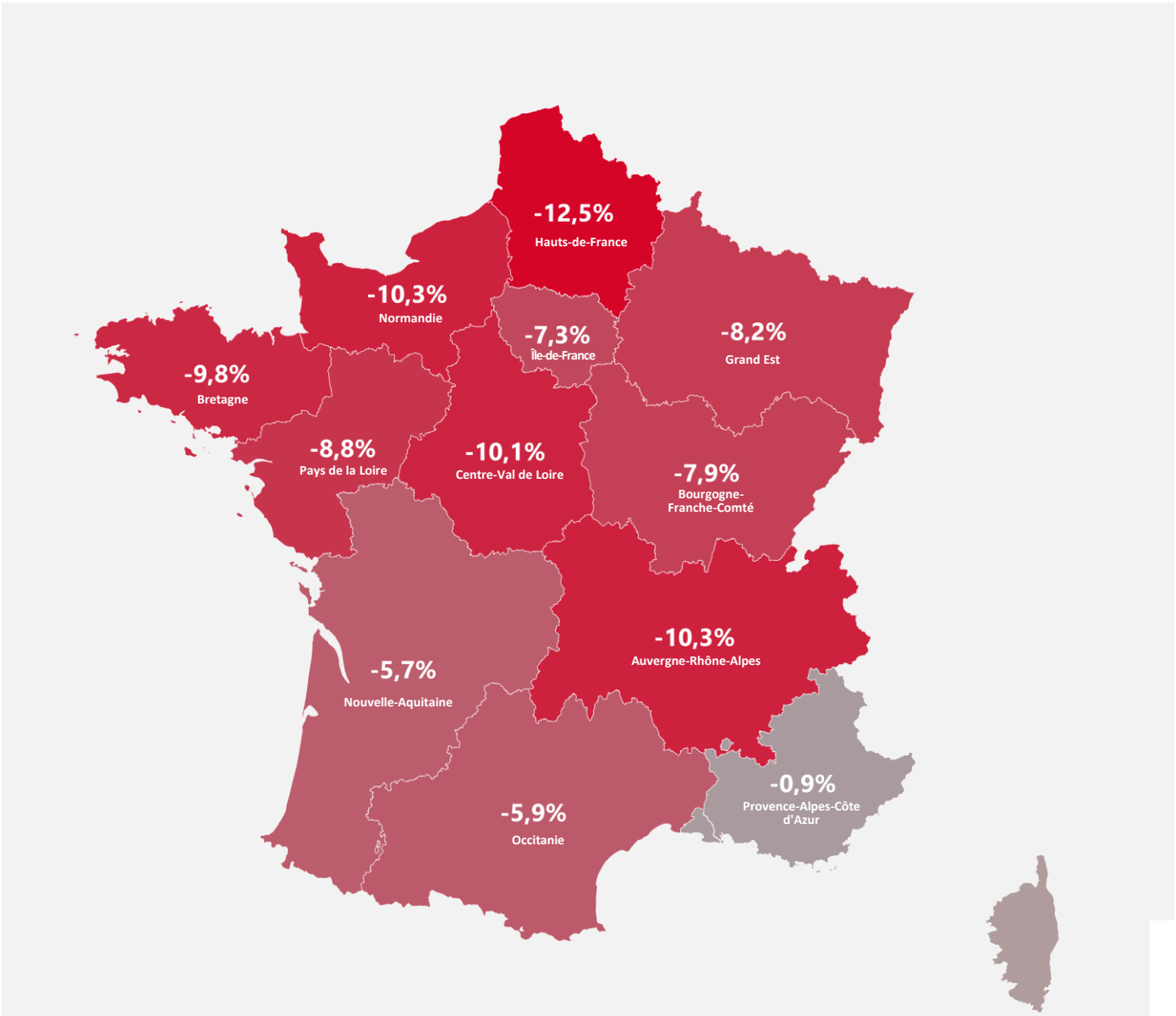

Méthodologie

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDII.

LA FRANCE DES RÉGIONS

Juillet 2024 par rapport à juillet 2023.

Cumul annuel : janvier-juillet 2024 (%)

Au cours des sept premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une baisse cumulée de -7,0 % par rapport à la même période en 2023.

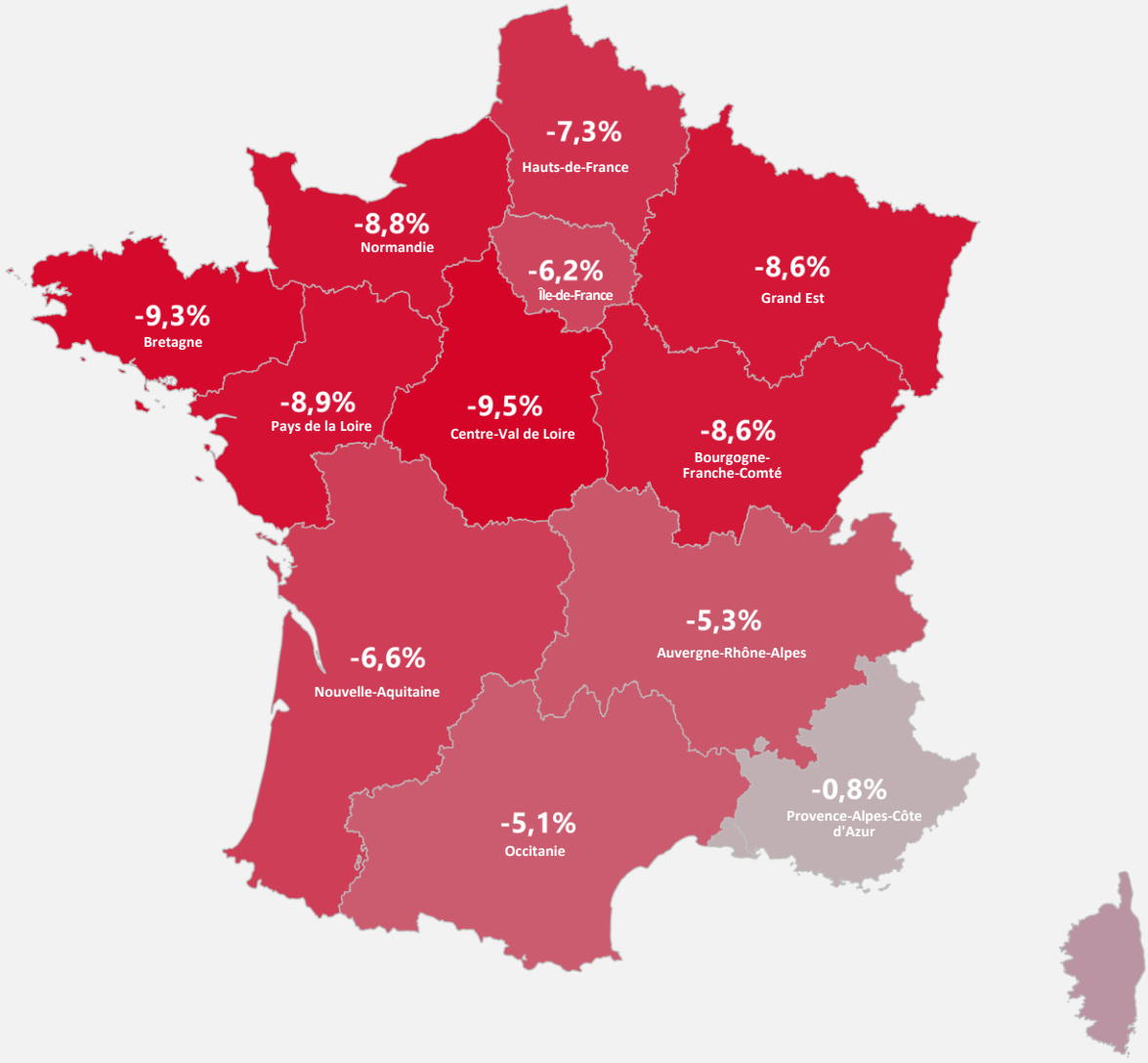

Méthodologie

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDII.